

Une insertion professionnelle des jeunes plus difficile dans la région

Insee Analyses Hauts-de-France • n° 141 • Octobre 2022



Entre 2010 et 2012, environ 160 000 jeunes de 16 à 29 ans des Hauts-de-France ont obtenu leur premier emploi significatif, d'une durée minimale de six mois. Quatre jeunes sur dix débutent en CDD. Les plus diplômés commencent plus fréquemment en CDI, les peu ou pas diplômés en intérim ou en emploi aidé.

Au terme des trois ans qui suivent ce début de carrière, le CDI devient la situation la plus fréquente (41 %), mais 24 % des jeunes ne sont plus en emploi salarié, la plupart d'entre eux étant au chômage ou inactifs. La forme du premier emploi significatif conditionne fortement les trajectoires de début de carrière. De nombreux jeunes débutant en CDI ou en CDD sont en CDI trois ans plus tard, tandis que ceux s'insérant via un emploi aidé se retrouvent souvent au chômage.

Si la précarité des premiers emplois des jeunes des Hauts-de-France s'avère plus prégnante qu'en France métropolitaine, y compris à même niveau de diplôme, l'écart tend à se réduire au cours des trois ans qui suivent.

Le chômage s'avère particulièrement élevé parmi les jeunes des Hauts-de-France. En 2012, dans la région, il concerne 30 % des actifs de 16 à 29 ans, soit 14 points de plus que l'ensemble des actifs de 15 à 64 ans. En France métropolitaine, 23 % des actifs de 16 à 29 ans sont au chômage, avec un écart moindre vis-à-vis de l'ensemble de la population active (+ 10 points) ► **figure 1**.

Les jeunes – et en particulier les moins diplômés – sont les plus vulnérables face aux retournements économiques, tels que ceux connus pendant la crise financière de 2008 ou plus récemment pendant la crise sanitaire de 2020 ► **encadré**. Pour lutter contre leurs difficultés d'insertion, les pouvoirs publics mettent en place des politiques ciblant spécifiquement les jeunes, parmi lesquelles des dispositifs d'accompagnement, de formation et d'emploi aidé.

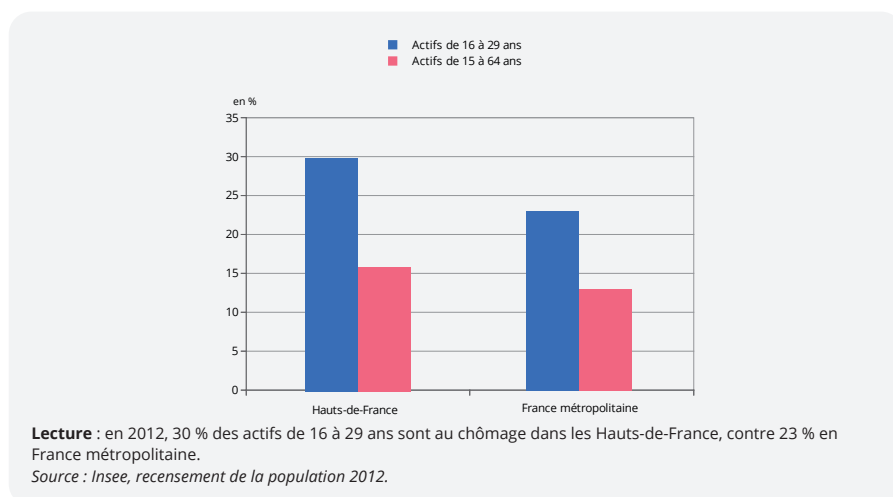
Les jeunes débutent le plus souvent en CDD

Entre 2010 et 2012, période consécutive à la crise de 2008, environ 160 000 jeunes de 16 à 29 ans résidant dans les Hauts-de-France ont obtenu leur premier **emploi**

significatif, d'une durée de six mois ou plus. Parmi eux, 4 sur 10 ont signé un contrat à durée déterminée (CDD) et 1 sur 4 un contrat à durée indéterminée (CDI). Moins nombreux, 15 % des jeunes exercent en apprentissage, **forme d'emploi** qui permet d'alterner formation théorique et expérience professionnelle, et 1 sur 10 débute en intérim, en grande majorité

en tant qu'ouvrier. Les emplois aidés, destinés à faciliter l'insertion professionnelle des jeunes les plus éloignés de l'emploi, concernent quant à eux 4 % des jeunes. Enfin, 8 % des embauches correspondent à d'autres formes d'emploi salarié, qui incluent notamment les internes en médecine, les stagiaires sous convention ou encore les élus.

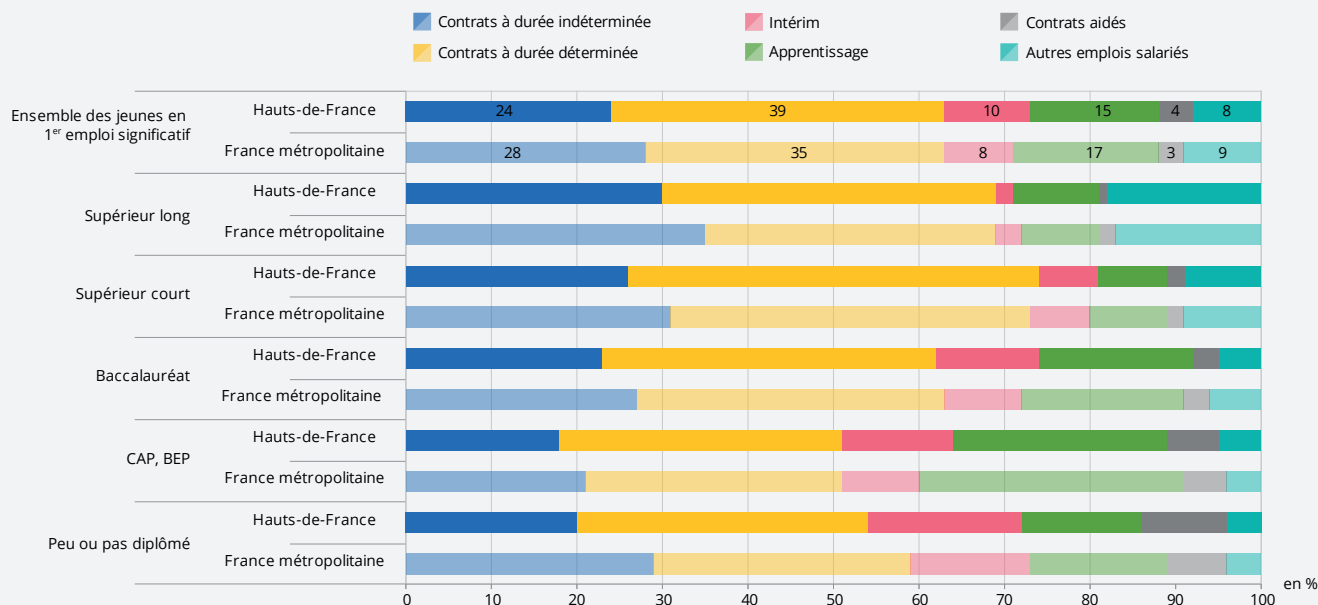
► 1. Taux de chômage par tranche d'âge dans les Hauts-de-France et en France métropolitaine en 2012



En partenariat avec :



► 2. Répartition par forme d'emploi des jeunes à l'entrée en premier emploi significatif selon le diplôme



Lecture : dans les Hauts-de-France, 20 % des jeunes peu ou pas diplômés ont pour premier emploi significatif un CDI, contre 29 % au niveau France métropolitaine.

Champ : personnes âgées de 16 à 29 ans ayant débuté leur premier emploi significatif entre 2010 et 2012.

Source : Insee, panel tous salariés 2017, base EDP – Base tous salariés 2017.

Des premiers emplois significatifs plus précaires pour les moins diplômés

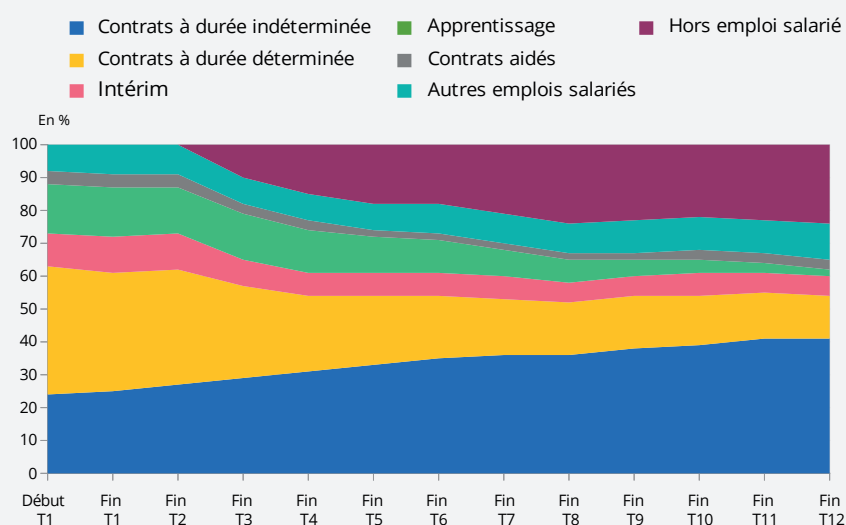
En région comme en France métropolitaine, plus le niveau de diplôme des jeunes s'élève, plus la forme du premier emploi significatif est stable. Ainsi, la part de jeunes débutant en CDI augmente avec le niveau de diplôme, et à l'inverse celles des jeunes en intérim et en emploi aidé diminuent

► **figure 2.**

Les peu ou pas diplômés et les diplômés du supérieur long ont en commun d'être en moyenne plus âgés au moment de l'obtention de leur premier emploi significatif : respectivement 23 % et 22 % ont entre 25 et 29 ans dans les Hauts-de-France, contre 15 % parmi l'ensemble des jeunes qui débutent entre 2010 et 2012. Les difficultés durables à s'insérer pour les premiers et la durée des études pour les seconds retardent en effet leur entrée sur le marché du travail.

À l'inverse, les jeunes ayant un CAP ou un BEP débutent tôt. Dans la région, près de la moitié a moins de 20 ans au début de leur première expérience significative, soit deux fois plus que parmi l'ensemble des jeunes. En effet, au-delà de leurs études courtes, ces jeunes s'insèrent plus fréquemment via l'apprentissage, ce qui leur permet de commencer à travailler avant la fin de leurs études.

► 3. Répartition par forme d'emploi à chaque fin de trimestre au cours des trois ans qui suivent l'entrée en premier emploi significatif des jeunes des Hauts-de-France



Note : bien que la durée en emploi significatif dure au moins 6 mois, la répartition de la forme d'emploi évolue au cours des deux premiers trimestres. En effet, les jeunes peuvent rester dans la même entreprise et changer de forme d'emploi, et en cas de multiactivité, l'emploi principal n'est pas forcément le premier emploi significatif.

Champ : personnes âgées de 16 à 29 ans ayant débuté leur premier emploi significatif entre 2010 et 2012.

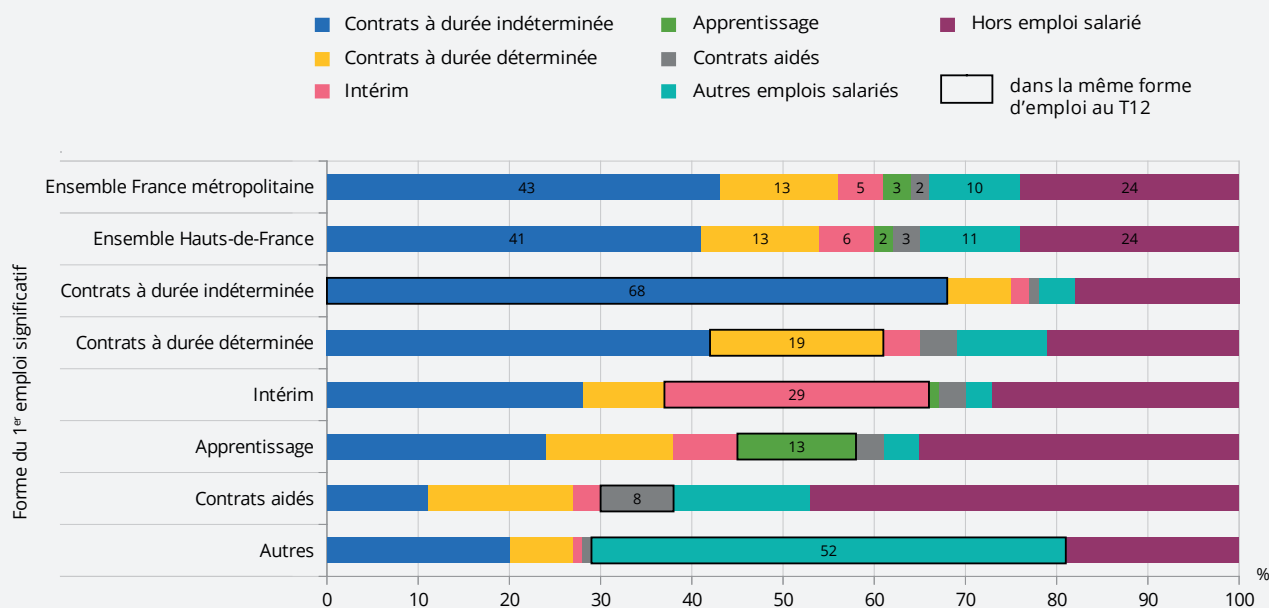
Source : Insee, panel tous salariés 2017, base EDP – Base tous salariés 2017.

Une plus grande précarité des premiers emplois significatifs dans la région

La précarité caractérise davantage les débuts de carrière dans les Hauts-de-France qu'en France métropolitaine. Les jeunes de la région commencent moins souvent en CDI (24 % dans les Hauts-de-France, soit 5 points de moins qu'en France métropolitaine) et plus souvent en CDD ou en intérim (respectivement 4 et 2 points de plus).

Les moins diplômés, qui éprouvent davantage de difficulté à s'insérer sur le marché du travail, sont surreprésentés dans la région. En effet, 12 % des jeunes des Hauts-de-France débutant leur premier emploi significatif sont peu ou pas diplômés, soit 2 points de plus qu'au niveau national. Toutefois, cette différence structurelle n'explique qu'en partie l'écart avec la France métropolitaine. À niveau de diplôme équivalent, le premier emploi significatif

► 4. Répartition des jeunes par forme d'emploi trois ans après l'entrée en premier emploi significatif selon la forme de cet emploi



Lecture : 29 % des jeunes ayant débuté leur premier emploi significatif en intérim sont encore dans cette forme d'emploi 3 ans plus tard, contre 6 % parmi l'ensemble des jeunes des Hauts-de-France.

Champ : personnes âgées de 16 à 29 ans ayant débuté leur premier emploi significatif entre 2010 et 2012.

Source : Insee, panel tous salariés 2017, base EDP – Base tous salariés 2017.

s'exerce moins souvent en CDI dans les Hauts-de-France qu'en France métropolitaine.

Cette situation pourrait s'expliquer par les caractéristiques du marché du travail local (offres d'emploi peu nombreuses par rapport à la demande, moindre niveau de diplôme) ou encore par la faible mobilité géographique ou professionnelle des jeunes des Hauts-de-France, qui pénaliserait leur accès à l'emploi et leurs conditions d'emploi. De plus, après la crise de 2008, le marché du travail s'est rétabli plus lentement dans la région, incitant les employeurs à poursuivre leur recours à des contrats de travail plus souples.

Trois ans après, 4 jeunes sur 10 en CDI, mais 1 sur 4 hors emploi salarié

Au fil des trimestres, de plus en plus de jeunes obtiennent un CDI, forme d'emploi devenant rapidement la situation la plus fréquente. Ainsi, trois ans après, 41 % des jeunes ont un CDI contre 24 % à l'entrée sur le marché du travail ► **figure 3**.

À l'inverse, trois ans après le début du premier emploi salarié significatif, près d'1 jeune sur 4 est sorti de l'emploi salarié. Cette situation correspond le plus souvent au chômage ; il peut aussi s'agir d'inactivité (abandon de recherche d'emploi, reprise de formation ou personnes au foyer par exemple), et, dans de rares cas, d'emploi non salarié.

Encadré - les crises économiques de 2008 et 2020 ont davantage affecté les jeunes

Les chocs conjoncturels affectent plus la situation des jeunes sur le marché du travail que celle de leurs aînés. Suite à la crise de la Covid-19, le taux d'emploi des personnes sorties de formation initiale depuis moins de cinq ans a diminué de 1 point entre 2019 et 2020, alors qu'il est resté stable pour celles sorties depuis plus longtemps. Comme moins d'emplois en CDD et en intérim ont été proposés en 2020, les jeunes sortants ont été privés de débouchés où ils sont surreprésentés. Ainsi, la part de personnes sans emploi qui recherchent un emploi ou qui souhaitent travailler a augmenté plus fortement chez les jeunes que chez leurs aînés. Dans la région, le nombre de déclarations préalables à l'embauche de personnes de moins de 30 ans a reculé de 77 % en avril 2020 – lors du premier confinement – par rapport à avril 2019, contre – 69 % pour les 30 ans ou plus. En revanche, les embauches sont revenues à leur niveau d'avant-crise plus rapidement pour les jeunes.

En plus de cette insertion difficile pour les générations sortant de formation en temps de crise, les effets sur leur carrière peuvent perdurer. Ce fut le cas des jeunes peu après la crise de 2008, en particulier pour les moins diplômés.

Les pouvoirs publics mettent systématiquement en place des politiques visant à limiter les effets des crises, avec des déclinaisons spécifiquement destinées aux jeunes. Le plan « France relance » lancé en 2020 comprend un important volet d'actions pour l'emploi, avec des mesures renforcées en faveur des jeunes au travers du plan « 1 jeune, 1 solution ». Celui-ci mobilise des leviers diversifiés (aides à l'embauche, formations, accompagnements, aides financières). En particulier, une obligation de formation est désormais instaurée pour les jeunes de 16 à 18 ans ni en études, ni en formation, ni en emploi.

Les parts des CDD et de l'apprentissage diminuent quant à elles fortement, passant respectivement de 39 % à 13 % et de 15 % à 2 % en trois ans. L'apprentissage ayant pour objectif d'acquérir de l'expérience professionnelle au cours de la formation initiale, peu d'entrées dans cette forme d'emploi ont lieu après un premier emploi significatif. En revanche, la part des emplois aidés reste relativement stable. En effet, peu de jeunes y restent trois ans durant, mais certains y entrent après une première expérience professionnelle.

Les jeunes débutant en CDI ou CDD plus souvent en CDI trois ans plus tard

La forme du premier emploi significatif conditionne la trajectoire d'insertion sur le marché du travail et influe donc fortement sur la situation professionnelle trois années plus tard. D'une part, les jeunes dont le premier emploi significatif débute en CDI ou en CDD sont plus souvent en CDI et moins souvent hors emploi salarié au bout de trois ans que ceux commençant par un emploi aidé ► **figure 4**. D'autre part, un tiers des jeunes travaillent dans la même forme d'emploi trois ans après

leur entrée. Cette part varie selon la forme d'emploi initiale, de 8 % pour les jeunes ayant débuté en emploi aidé à 68 % pour ceux ayant commencé en CDI.

Toutefois, débiter par un CDI ne garantit pas une situation stable : trois ans après, 14 % travaillent dans une forme d'emploi plus précaire telle que le CDD ou l'intérim, et 18 % ont quitté l'emploi salarié.

Les jeunes qui débutent en CDD bénéficient fréquemment d'un CDI trois ans plus tard (42 %), dont certains dans la même entreprise. Néanmoins, une majorité de ces jeunes passe au moins une fois par le chômage pendant leur parcours, et 1 sur 5 n'occupe plus d'emploi salarié au terme des trois ans.

De multiples passages par le chômage pour les jeunes qui débutent en intérim ou en emploi aidé

L'intérim constitue l'une des formes d'emploi dans laquelle les jeunes persistent le plus malgré la très courte durée des emplois associés. De nombreux jeunes poursuivent ainsi dans l'intérim en alternant successivement emplois et périodes de chômage indemnisé. Trois ans après le début de leur carrière, les jeunes ayant commencé en intérim se répartissent de manière quasi équivalente entre l'intérim (29 %) et la sortie de l'emploi salarié (27 %). Dans 28 % des cas, les trajectoires débutées par de l'intérim s'achèvent néanmoins par une stabilisation en CDI.

Les jeunes dont le premier emploi significatif est un emploi aidé s'insèrent moins bien que les autres : trois ans après, près de la moitié n'occupent plus d'emploi salarié, et seulement 11 % ont accédé à un CDI. Ce type de contrat cible en effet les jeunes les plus éloignés de l'emploi, dont certains cumulent les difficultés (faible niveau de diplôme, freins d'ordre social ou médical). Ils passent souvent au moins une fois par le chômage indemnisé au

cours de leur parcours, mais moins que ceux débutant en intérim. Cependant, tout comme ceux débutant en CDD et en apprentissage, certains jeunes en contrats aidés sont finalement embauchés dans la même entreprise sous une autre forme d'emploi, par exemple en CDD ou CDI.

Enfin, au bout de trois ans, l'apprentissage conduit plus souvent à des situations hors de l'emploi salarié (35 %) qu'au CDI (24 %).

Des écarts avec la France métropolitaine qui s'atténuent

Trois ans après le début de leur premier emploi significatif, les jeunes des Hauts-de-France exercent toujours dans des formes d'emploi plus précaires que ceux de France métropolitaine, mais les écarts s'atténuent. Ainsi, la part de CDI dans la région s'établit à 2 points sous le niveau national, contre 5 points en début

de parcours. En effet, les jeunes de la région débutant en CDI restent davantage dans cette forme d'emploi. En revanche, les jeunes commençant en intérim, en emploi aidé ou en apprentissage occupent moins souvent un CDI qu'au niveau national trois ans après.

La proportion de jeunes hors de l'emploi salarié est similaire dans les Hauts-de-France et en France métropolitaine en fin de trajectoire. Néanmoins, des différences existent selon la forme d'emploi initiale : les jeunes de la région débutant en contrat aidé ou en apprentissage sont plus souvent dans cette situation à l'issue des trois ans que ceux débutant en CDI, CDD ou intérim. ●

Julie Dufeutrelle,
Amélie Fievet,
Solène Hilary,
Insee Hauts-de-France

► Définitions

Un **emploi significatif** dure au minimum six mois, avec des seuils minimum de rémunération, de nombre d'heures travaillées ou d'âge selon le niveau de diplôme ayant pour objectif d'éviter de prendre en compte les emplois étudiants ou saisonniers :

- salaire horaire brut au moins égal à 80 % du Smic horaire brut ;
- nombre d'heures en équivalent Smic - salaire brut divisé par le Smic horaire brut - supérieur ou égal à 3,06 fois la durée de la période d'emploi ;
- nombre d'heures moyen par jour supérieur ou égal à 3,062 ;
- âge minimum de 17 ans pour les CAP-BEP et bacheliers, 19 ans pour le supérieur court et 20 ans pour le supérieur long.

L'apprentissage est inclus dans le champ des emplois significatifs même si les jeunes ne sont pas encore diplômés. Pour cette forme d'emploi, seul le critère de durée minimale a été retenu.

Les **formes d'emploi** correspondent à des regroupements des différents types de contrat de travail.

► Sources

L'**échantillon démographique permanent** (EDP) est un panel sociodémographique de grande taille. Il permet de récupérer de nombreuses informations sur les individus nés les 1^{ers} jours de chaque trimestre, à partir de différentes sources, dont trois utilisées pour cette étude :

- les **recensements de la population**, qui permettent de connaître le plus haut niveau diplôme des individus déclarant ne plus être en cours d'études ;
- le **panel DADS Tous salariés 2017**, qui permet un suivi des différents emplois occupés et des passages par le chômage indemnisé pour ces individus ;
- le **panel non salarié 2017**.

► Pour en savoir plus

- [Une meilleure insertion professionnelle à Lille et dans le sud de la région](#) - Les jeunes en Hauts-de-France, *Insee Analyses Hauts-de-France* n° 105, décembre 2019
- [Un éloignement de l'emploi plus accentué pour les jeunes des Hauts-de-France - Les jeunes en Hauts-de-France](#), *Insee Analyses Hauts-de-France* n° 90, décembre 2018
- [En 2020, la crise sanitaire a rendu plus difficile l'accès à l'emploi à la sortie des études](#), *Insee Focus* n° 258, janvier 2022
- [Que nous enseignent les enquêtes Génération quant à l'effet des crises sur l'insertion professionnelle des jeunes ?](#), Cereq, novembre 2020
- [Mobilité et accès à l'emploi - La région Hauts-de-France : une illustration des enjeux nationaux](#), Cour des Comptes, rapport public thématique, février 2021

